

LES JEUDIS DE L'HISTOIRE

Le conseil s'oppose au sous-préfet

En 1833, le sous-préfet Pagès, si humble et réservé pendant que le canon grondait pour écraser la révolte des canuts de Lyon, affiche désormais des airs de matamore. Il doit faire oublier sa réserve et son inaction pendant la lutte. Ainsi, dans des rapports exagérés et mensongers, il dénonce La Tour-du-Pin comme un foyer insurrectionnel et provoque une enquête.

Le procureur du roi et le juge d'instruction se réunissent dans l'une des salles de l'hôtel Cholat (aujourd'hui la Banque populaire de la place Antonin-Dubost). Des Turripinois, dont une partie a été pointée du doigt, chantent, dans un café voisin, des couplets républi-

cains. La fête est ternie par "un déplorable accident" : l'un des meneurs se laisse choir d'une fenêtre du deuxième étage de l'hôtel Cholat, où il était retenu.

A grand renfort de délibérations et d'arrêtés

Des mandats d'arrêt sont alors lancés contre quelques-uns des meneurs, mais beaucoup sont protégés par quelques personnalités locales. Seul Genin est arrêté et la Cour d'assises le condamne à 10 ans de détention.

Outré par la vérité indignement travestie par le sous-préfet, le conseil municipal turripinois prend une délibération pour rétablir les faits. Elle doit

être insérée dans un journal du département, « pour détruire la mauvaise impression produite par des rapports nécessités par la position de l'administration qui les a rédigés ». Mais le sous-préfet annule cette délibération, « considérant que le conseil municipal de La Tour-du-Pin est sorti des limites de ses attributions ». Le conseil municipal refuse de transcrire l'arrêté du préfet sur le registre de ses délibérations, mais le maire Baud prend fait et cause pour le sous-préfet et la fait transcrire lui-même, avec sa signature. Il est blâmé par le conseil et la population tout entière.

Sources : JJB La Tour prend garde, d'après Romain Bouquet



En 1833, l'hôtel Cholat a été le siège du procureur du roi pour la répression des idées révolutionnaires.